



Vidéosurveillance : qualité des images et certifications

Par MonsieurForme

Bonjour à tous,

Responsable dans un magasin, je projette d'installer des caméras de vidéosurveillance dans mon enseigne, en prenant en compte les différentes réglementations régissant ce domaine. Il faut en effet respecter plusieurs points afin notamment de s'assurer que les images enregistrées par une caméra de vidéosurveillance soient considérées comme étant recevables par la justice :
[url=<http://www.eye-tech.fr/videosurveillance-constituer-preuve-judiciaire/>]

Je lis aussi sur cet article datant de 2010 :
<http://www.itrnews.com/articles/107302/videosurveillance-conditions-preuves-visuelles-sont-recevables-cas-litigeune-mi-se-point-axis-communications.html> qu'il est nécessaire de "faire certifier la sécurité du réseau et des images". A quoi cela fait-il référence exactement, le matériel utilisé doit-il par exemple posséder des caractéristiques précises garantissant son intégrité ? Même si j'imagine que le matériel de vidéosurveillance vendu par des professionnel prend en compte ces attentes qualitatives, j'aimerais en savoir plus à ce sujet, si il y a ici des spécialistes du domaine.

Merci d'avance !